



15^{es} Etats Généraux

La gestion de nos déchets,
comment et par qui
(Rudologia)



Rudologia en quelques mots...



Centre de ressources et veille (*Rudoflash*)



Pôle national de compétences



Espace d'échanges

Les acteurs, quelques rappels...



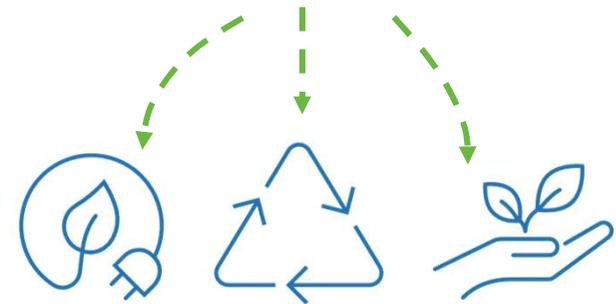
Celui qui produit (et qui paie)



Celui qui collecte
(les déchets)



Celui qui traite
(les déchets)



Celui qui utilise (le
fruit du traitement)



Celui qui fixe les règles
(européennes,
nationales, locales)



Celui qui contrôle le respect des
règles (nationalement, localement)

Le contexte actuel

Accent mis sur la réduction depuis 15 ans... mais peu de résultats

Pression sur les ISDND (capacités autorisées, seuil dégressif d'acceptation, TGAP, 10% DMA en 2030)

Objectif d'orienter 65% des DNDNI vers la valorisation matière et organique en 2025

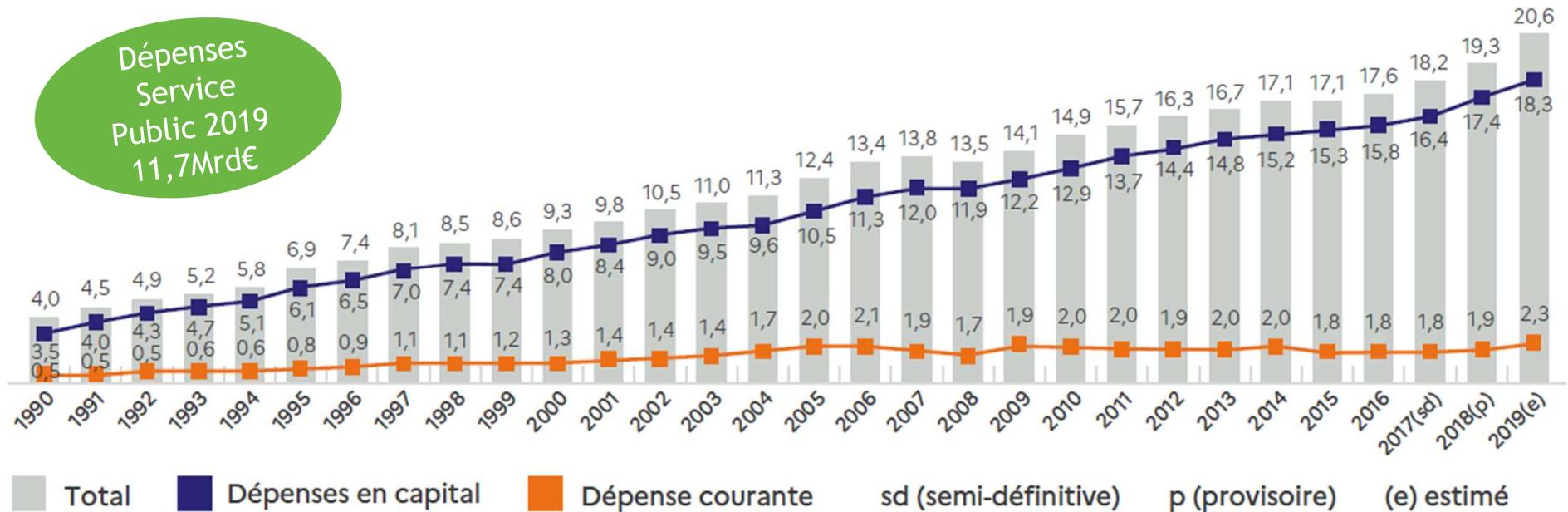
Forte volonté européenne de restreindre l'export des déchets hors d'Europe

Evolution de la frontière produit / déchet dans la Loi Industrie verte

Grande vitalité normative (LTECV, Garrot, EGALIM, AGECE, Industrie Verte + près d'une 100aine de décrets et d'arrêtés)

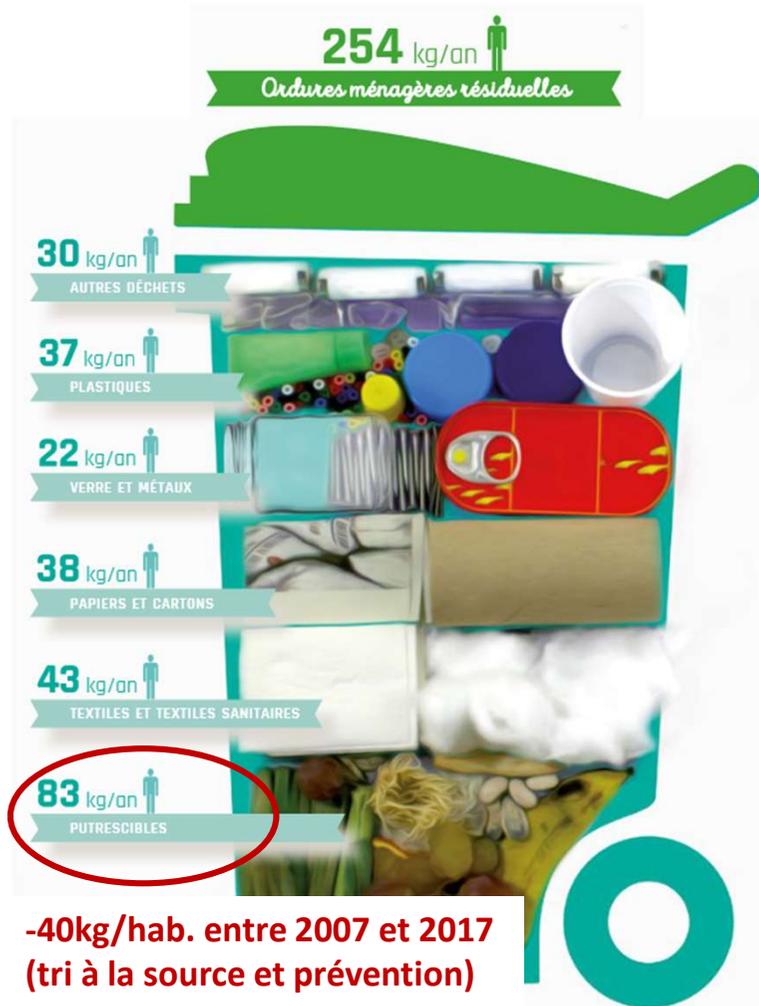
Projets de révision de directives européennes : emballages, directive cadre déchets (focus textiles et réduction déchets alimentaires)

Des dépenses qui montent, qui montent...

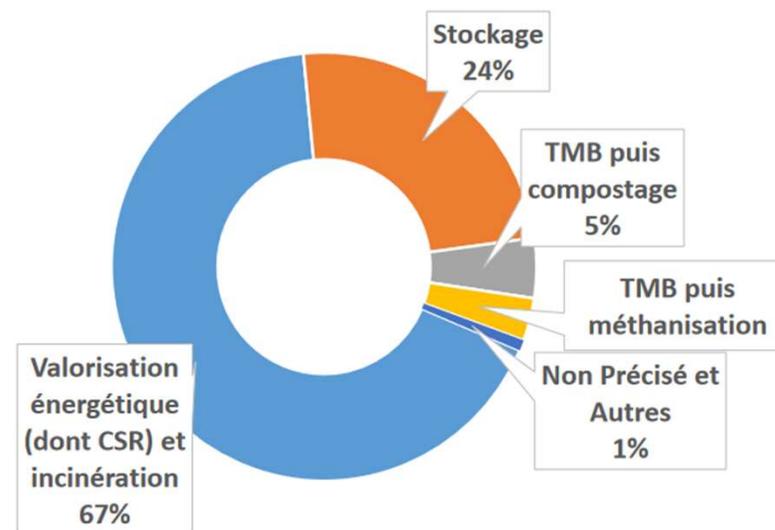


- ➔ **Tendance de fond** : multiplication des filières de collectes séparés et de traitement, technicisation des process, amélioration de la sécurité, renforcement des règles de protection environnementale...
- ➔ **TGAP sur Stockage et Incinération** qui accélère l'augmentation depuis quelques années (500M€ en 2019 et 800M€ en 2022)

Le contenu des OMR et leur destination (2017 et 2019)

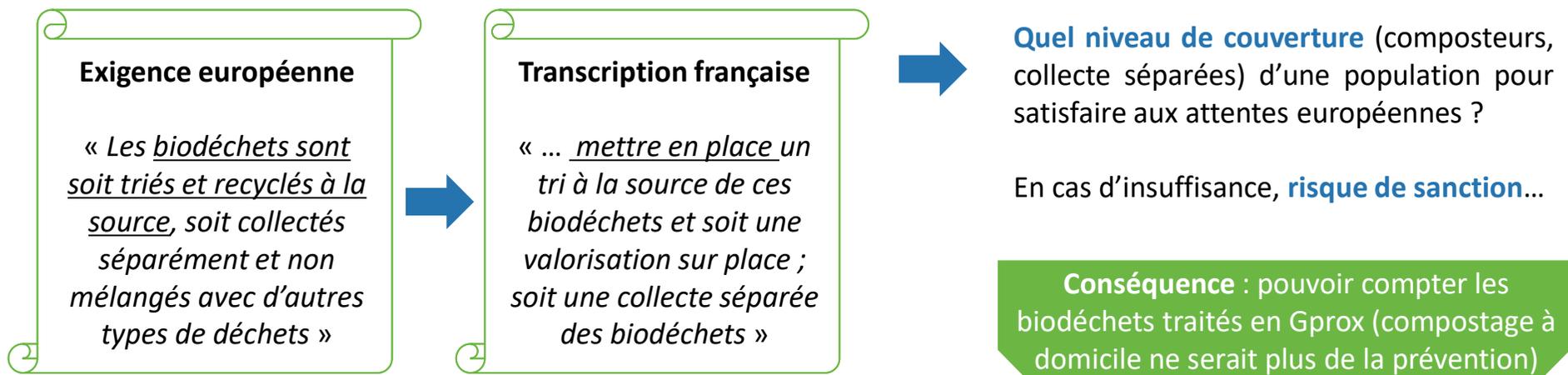
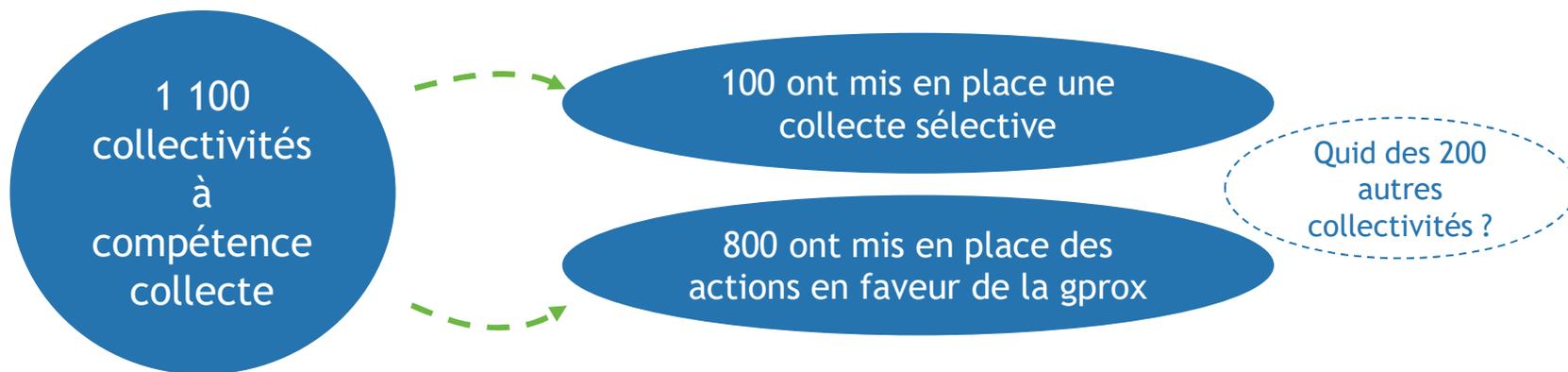


2 tiers des OMR en UVE



Filières prioritaires à stimuler pour réduire les OMR : biodéchets et future REP TSUU (à la base visait lingettes à usage unique mais pourrait concerner essuie-tout, mouchoirs en papier, papier-toilette...)

Biodéchets, une échéance fin 2023 et des interrogations



Tri à la source des biodéchets et tri des emballages : mêmes obstacles, même potentiel ?



Emballages ménagers



- 30 années de filière REP
- **5 Mt / an** et environ 70% de taux de recyclage
- Autour de 800M€/an de soutiens au tri (**fonctionnement**)
- Coordination nationale via CITEO (suivi des dispositifs, mobilisation des habitants, incitations financières)
- Des **filières de reprise sécurisées** pour garantir les débouchés et un minimum de valeur économique
- Un flux « **propre et sec** »
- Des difficultés dans les grandes villes, en habitat collectif et dans les zones touristiques
- Sanction des habitants pour « mauvais tri » très rare



Biodéchets



- **5 Mt encore présents** dans les OMR
- Échéance au 31 déc. 2023
- Soutiens de l'Etat pour les **investissements uniquement** (via le Fonds Vert notamment)
- Souvent assimilé au compostage à domicile dans les médias et l'imaginaire collectif
- **Débouchés (locaux)** à construire et entretenir
- Tarifs réglementés de **rachat du biogaz**
- Flux putrescible : **quelle acceptation des nuisances** par les habitants (en période de chaleurs) ?
- Contraintes du milieu urbain et de l'habitat collectif, **concurrence des espaces ?**

Questions Réponses

